

# COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL


École Barthélemy-Vimont  
415 Saint-Roch  
Montréal (Québec)  
H3N 1K2  
Téléphone: 596-4572

**Conseil d'établissement**

***PROCÈS-VERBAL***  
***DE LA SÉANCE DU 2019-10-10***  
***À 18h00***  
***Cuisine***

Secrétaire : Annie Tremblay

  
\_\_\_\_\_  
Stéphane Brunet  
Directrice

  
\_\_\_\_\_  
Adama Diallo  
Présidente

<p>1. Ouverture de l'assemblée, présentation de tous les membres, prise de présences, présentation et vérification du quorum</p>		<p>Étaient présents :</p> <p>Stéphane Brunet  Annie Tremblay  Valérie Bourget  Henriette Gélín  Imed Daassi  Renaud Goyer  Adama Diallo  Maria-Cécilia Gomez  Rachel Shugart  Christina Lemontzi  Sophie Paquin  Lorraine-Josée Mallette  Yannick Gauthier</p> <p>Était absent:</p> <p>Aucun absent</p>	
<p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.</p>		<p>Adoption de l'ordre du jour :</p> <p>Maria-Cécilia Gomez propose.</p> <p>Renaud Goyer seconde.</p>	
<p>3. Présentation des membres du CÉ</p>		<p>On fait un tour de table afin que chacun se présente. Les enseignants mentionnent le poste qu'ils occupent à l'école, les parents mentionnent leur profession et le niveau scolaire de leur enfant.</p>	
<p>4. Élections</p>		<p>M. Brunet explique aux membres du CÉ les rôles et mandats de chacun des postes pour les élections.</p> <p>4.1 Élection de la présidente : Mme Shugart propose Mme Diallo, Mme Bourget appuie la proposition.  M. Gauthier propose M. Goyer, mais il cède sa place à Mme Diallo. Elle est élue à l'unanimité.</p> <p>4.2 Élection de la vice-présidence : Mme Shugart propose Mme Bourget, Mme Diallo appuie la proposition. Elle est élue à l'unanimité.</p>	

		<p>4.3 Secrétaire : M. Gauthier, Mme Paquin, Mme Bourget et M. Goyer se proposent pour rédiger le compte-rendu à tour de rôle.</p> <p>4.4 Trésorier : M. Goyer propose M. Brunet. M. Gauthier seconde.</p>	
5. Fonctionnement pour déterminer le calendrier des rencontres		<p>Mme Shugart propose qu'on fixe la date pour la prochaine rencontre lors de notre rencontre en cours. En cas d'impasse, on fera un Doodle.</p> <p>La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 28 novembre à 18h.</p> <p>Il y aura environ 5 ou 6 rencontres cette année.</p>	
6. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 5 juin 2019		<p>On fait la lecture du procès-verbal du 5 juin.</p> <p>Maria Cécilia Gomez propose.</p> <p>Henriette Gelin Seconde.</p>	

**7. Sujets pour information, discussion, consultation et décision**

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS	RESPONSABILITÉ			
7.1 Loi sur l'Instruction publique- rôle du CÉ et responsabilités				Extraits de la loi sur l'instruction publique	M. Brunet explique quelques extraits de la LIP qui concernent le CÉ.	
7.2 Règles de régie interne		Document Régie interne du conseil d'établissement		<p>M. Brunet présente les grandes lignes des règles de régie interne et le conseil prend quelques décisions :</p> <p>Mme Bourget demande d'ajouter une rencontre en janvier pour un total de 6 rencontres durant l'année scolaire 2019-20. C'est accepté.</p> <p>On modifie à 8h10 l'heure pour procéder au vote afin de décider si on poursuit la rencontre.</p> <p>M. Brunet suggère que les rencontres se déroulent dans la cuisine plutôt qu'au local 104, car cet endroit est plus près de la porte.</p> <p>Nous allons prévoir une façon pour projeter des documents à l'aide</p>		

		<p>d'un projecteur lorsque ce sera nécessaire.</p> <p>M. Brunet demande si les membres veulent voter après chaque point. M. Goyer suggère de penser à demander si quelqu'un demande le vote, et ce après chaque point. La suggestion est acceptée à l'unanimité.</p> <p>On va prévoir une mécanique afin de prévoir qui contacter en cas d'absence d'un parent du CÉ.</p> <p>M. Brunet fera les corrections sur le document de régie interne et le renverra par courriel.</p>	
7.3 Confirmation d'absence de conflit d'intérêts		<p>Compte tenu des rôles et des mandats du CÉ, certains membres pourraient avoir un conflit d'intérêts au moment de traiter certains dossiers. Par exemple, un parent qui travaillerait pour une entreprise qui vend du chocolat pourrait se retrouver en conflit d'intérêts advenant que l'école souhaite vendre du chocolat.</p> <p>Après vérification, il s'avère qu'aucun membre du CÉ pour le moment n'est en conflit d'intérêts avec les mandats prévus à la LIP.</p> <p>M. Brunet informe qu'il y a un formulaire à signer s'il y a un conflit d'intérêts pour un parent du CÉ.</p>	
7.4 Sorties éducatives	Tableau des sorties BVM seulement	<p>Les membres du C.É. prennent le temps de regarder le tableau des sorties. M. Brunet mentionne que ce sont seulement les sorties prévues à ce jour à BVM. Le tableau de BVA sera envoyé par courriel. Mme Bourget explique qu'il avait été décidé, l'an passé, d'envoyer le tableau des sorties par courriel à tous les membres du CÉ</p>	

		<p>afin de gagner du temps pour discuter des autres points. Les membres répondront à tous pour indiquer s'ils sont d'accord ou non avec les sorties. Nous procéderons de cette façon pour faire approuver les futures sorties.</p> <p>Mme Tremblay explique que les enseignants reçoivent souvent des offres de sorties pédagogiques gratuites très intéressantes. Les enseignants intéressés doivent s'inscrire et elles sont attribuées par tirage au sort.</p> <p>Valérie Bourget propose.</p> <p>Imed Daassi seconde.</p> <p>M. Brunet demande la permission de demander un maximum 35\$ aux parents pour pouvoir faire des sorties ludiques ou à caractère social. M. Goyer exprime son inquiétude advenant le cas où plusieurs parents seraient dans l'impossibilité de payer. M. Brunet rassure les parents et les informe qu'il sera possible de faire des arrangements pour les parents moins fortunés.</p> <p>Rachel Shugart propose.</p> <p>Imed Daassi seconde.</p>	
7.5 Membre de la communauté		<p>Mme Bourget aimerait qu'il y ait quelqu'un du centre W-H présent lors des rencontres du CÉ.</p> <p>M. Gauthier propose Geneviève Boulé de la Place commune ou du campus universitaire.</p> <p>M. Goyer s'occupera de</p>	



		communiquer avec Geneviève Boulé pour l'inviter à la rencontre de novembre.	
7.6 Budget de fonctionnement et de formation du CÉ		M. Brunet explique que le CÉ possède 2 budgets : 400\$ pour des formations et 400\$ pour des dépenses de fonctionnement par exemple du gardiennage. Les membres font y réfléchir et reviendront avec des propositions au prochain CÉ.	
8. Informations 8.1 Informations du personnel		M. Brunet parle du Cross-country, de la période d'élaboration des PI qui s'en vient, de la première communication. Mme Tremblay parle du sondage envoyé au SDG concernant une période de devoirs de 16h à 16h30. Les parents se disent heureux de cette initiative.	
8.2 Informations du comité de parents, OPP et communauté		La prochaine rencontre de l'OPP aura lieu le 15 octobre.	
9. Période réservée au public (10 minutes)		Aucun public	
10. Varia		Il n'y a aucun point en varia.	
11. Levée de l'assemblée		20h01 Yannick Gauthier propose. Imed Daassi seconde.	